



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 20 MAI 2025

Le Planning Familial publie son rapport d'activité 2024 : défendre les droits sexuels et reproductifs, plus que jamais nécessaires

Luxembourg, le 20 mai 2025 – « *Rappeler que le corps des femmes leur appartient n'est pas un slogan, c'est un droit fondamental.* » C'est par ces mots que s'ouvre le rapport d'activité 2024 du Planning Familial. Le Planning Familial réaffirme son engagement en faveur des droits sexuels et reproductifs, dans un contexte politique et social où ces droits restent fragiles et régulièrement remis en question.

Alors que l'Europe est confrontée à une montée des conservatismes, le Planning Familial renouvelle son appel à **l'inscription du droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans la Constitution luxembourgeoise**, afin de garantir un accès durable, gratuit, anonyme et équitable à ce droit fondamental pour toutes les femmes.

Le rapport met en lumière la précarité féminine, qui touche 22 % des femmes au Luxembourg (source : Eurostat), entravant leur accès aux soins, à la contraception et à l'information. Le Planning Familial continue à se mobiliser pour accompagner ces femmes, lever les obstacles structurels et promouvoir un accès à la santé plus juste. Toute son équipe reste pleinement engagée pour faire progresser les droits, soutenir les plus vulnérables et garantir à chacun·e l'autonomie dans ses choix de vie.

Violences sexuelles faites aux jeunes : briser le silence, agir avec détermination

En 2024, le Planning Familial a renforcé ses actions contre les violences sexuelles touchant les jeunes, une problématique encore trop souvent banalisée. Qu'elles soient physiques, psychologiques ou numériques, ces violences portent atteinte à la santé, à la sécurité et à la dignité des jeunes. Elles surviennent dans des contextes variés — famille, groupe d'amis, milieu scolaire ou numérique — et sont exacerbées par des facteurs tels que la soumission chimique, l'accès précoce à la pornographie violente ou encore la pression sociale en ligne.

Selon les données du rapport, 65 % des victimes de violences sexuelles accompagnées par le Planning Familial ont subi un premier abus avant l'âge de 18 ans, et 31 % avant 12 ans. En moyenne, plus de 16 ans s'écoulent entre le premier abus et le début d'une thérapie, soulignant le poids du silence et la difficulté de la reconstruction. En 2024, 127 victimes ont été accompagnées, dont 127 victimes dont 2 hommes. La majorité des agresseurs sont des hommes issus de l'entourage familial ou proche.

Les conséquences sont lourdes : anxiété, isolement, décrochage scolaire, troubles relationnels ou sexuels, sans oublier les difficultés d'accès à la justice. Le Planning Familial insiste sur l'urgence **d'intégrer l'éducation au consentement dès le plus jeune âge et de développer une approche globale de prévention.**

L'association agit à plusieurs niveaux :

- Interventions dans les écoles et structures d'accueil sur le consentement, les stéréotypes et les violences sexuelles ;

- Accueil gratuit, confidentiel et sans jugement dans ses trois centres ;
- Soutien psychologique, avec plus de 5 600 consultations en 2024, dont une part significative liée aux violences ;
- Plaidoyer pour une réforme législative, dont **l'imprescriptibilité des crimes sexuels, en ligne avec la Convention d'Istanbul.**

Bilan 2024 : chiffres et actions clés

Le Planning Familial dresse un bilan 2024 marqué par l'intensification de ses actions en faveur de la santé sexuelle, de la lutte contre les violences sexistes et de l'inclusion sociale.

En chiffres :

- 77 000 contacts traités dans les centres de Luxembourg, Ettelbruck et Esch ;
- 21 304 consultations médicales, psychologiques et sociales assurées ;
- 8 496 personnes sensibilisées ou formées à l'éducation sexuelle et affective.

Faits marquants :

- Contraception : Plus de 39 500 préservatifs et près de 3 900 contraceptifs distribués. Le Luxembourg a obtenu la 1ère place au Contraception Policy Atlas Europe 2024. Le rapport déplore toutefois **l'exclusion des préservatifs de la politique de gratuité.**
- IVG : 1 030 IVG planifiées, dont 87 % réalisées au Planning. L'association soutient l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution.
- Violences sexistes et sexuelles : 278 personnes accompagnées, dont 127 victimes de violences sexuelles. Appel à une réforme législative sur la prescription des crimes sexuels.
- Précarité menstruelle : Plus de 9 600 paquets de serviettes, 5 700 tampons distribués. Lancement du projet éducatif *Sang Pourcent* dans les écoles.
- Éducation sexuelle et affective (ESA) : Renforcée dans les écoles et structures non formelles. L'ESA reste un outil central de prévention et d'émancipation.

Une mission sociale et inclusive

Avec une approche globale — médicale, psychologique, sociale et éducative — le Planning Familial s'engage pour une société où chacun-e peut accéder à ses droits sans discrimination.

« L'accès à la santé sexuelle et reproductive ne peut être conditionné ni par les moyens financiers ni par les préjugés. C'est un droit fondamental, et 2024 a prouvé que notre présence sur le terrain reste indispensable. »

– Ainhoa Achutegui, Présidente du Planning Familial

Contacts Presse

Ainhoa ACHUTEGUI – Présidente du Conseil d'Administration du Planning Familial

 aachutegui@planning.lu

Fatima ROUGI – Secrétaire du Conseil d'Administration

 communication@pfl.lu

 +352 48 59 76 50

Pièce jointe : Rapport d'activité 2024 du Planning Familial

 www.planning.lu